

Image not found or type unknown



Abattage des arbres par une tierce personne

Par **Belle3363**, le **29/01/2011** à **19:25**

Bonjour,rnrnJe dois couper des arbres sur ma propriété. J'ai trouvé sur le bon coin quelqu'un qui se propose de les couper contre 50/50 du bois. Je voudrais savoir en cas d'accident qui est responsable. Merci